

1. Les premiers siècles

Entre le XI^{ème} et VI^{ème} s. AC, arrivée des Celtes (venu de l'Est). C'est entre le X^{ème} s. et le II^{ème} s. AC que, sur un substrat celte, les tribus que l'on dit « belges » (Ménapiens, Nerviens, Eburons, Condruzes, Trévires, Aduatiques) arrivent sur le territoire de l'actuelle Belgique. Elles sont autonomes et rivales.

En 57 AC, le général Jules César arrive dans ces régions et conquiert une à une les différentes tribus. C'est seulement en 52 AC que César achève sa conquête de la Gaule Belgique et y installe la *pax romana*. S'établit alors la civilisation gallo-romaine (Gaulois latinisé)

Au III^{ème} s., on assiste au début du déclin de l'empire romain (fin 476 : Romulus Augustule)

Aux III^{ème}-IV^{ème} s., se fait la première christianisation des territoires de l'actuelle Belgique

2. Les Francs

Entre V^{ème}-VIII^{ème} siècles, les Mérovingiens (venus du delta du Rhin) : Clovis entreprend une véritable conquête de la Gaule

V^{ème}- VII^{ème} s. : commence la véritable christianisation du territoire (qui atteint les campagnes). Le territoire est morcelé en raison de la coutume des partages successoraux.

VIII^{ème} s. : le territoire est réunifié par le fondateur des Carolingiens, Charlemagne (*Carolus Magnus*, 742-814) qui fonde un empire mais ce dernier n'échappe pas aux partages successoraux (la coutume continue) et se morcelle en trois à sa mort : Lotharingie (contenant le territoire de l'actuelle Belgique), Francie Occidentale (plus ou moins France), Francie orientale (plus ou moins Allemagne)

3. Période féodale (IX^{ème}-XII^{ème} s.)

Le territoire (faisant partie de la Lotharingie) continue à se fractionner en principautés autonomes : duché de Brabant, de Limbourg, comtés de Hainaut, Namur et Luxembourg, principauté abbatiale de Stavelot-Malmédy, principauté épiscopale de Liège (ces principautés existeront jusqu'à la révolution française).

La société a une organisation féodale : les princes sont entourés de vassaux, la population rurale est dominée par des seigneurs.

XII^{ème}-XIV^{ème} s. : c'est l'époque de l'essor des villes ; c'est également le temps des croisades : elles ouvrent de nombreux débouchés commerciaux vers l'Asie Mineure et l'Europe méridionale.

4. L'État Bourguignon (1384-1477)

1384 : les principautés belges sont regroupées par les ducs de Bourgogne par le biais d'alliances matrimoniales, successions, rachats.

Les ducs de Bourgogne mènent une politique de centralisation du pouvoir.

1477 : Charles le Téméraire meurt. Son héritière, Marie de Bourgogne, se marie avec Maximilien d'Autriche. C'est ainsi que nos régions passent sous la souveraineté des Habsbourg.

Ceux-ci appellent nos régions : « les Pays d'en bas » ou Pays-Bas (par opposition à leurs terres hautes, Allemagne Sud et Autriche).

5. Les Habsbourg d'Espagne (1477-1713)

1482 : Marie de Bourgogne décède. Maximilien d'Autriche devenu régent des Pays-Bas les abandonne à son fils, Philippe le Beau, qui se marie avec Jeanne héritière du trône d'Espagne.

C'est ainsi que les provinces belges tomberont dans l'orbite espagnole pendant deux siècles.

1500-1558 : règne de Charles-Quint (fils de Philippe le Beau) devenu empereur en 1516. Il renforce la cohésion des XVII provinces en formant les Pays-Bas. Son règne est une période prospère de croissance démographique et économique (nombreux échanges).

1558 : Philippe II succède MAIS le climat social et économique se gâte.

En effet, la réforme protestante a gagné les XVII provinces. Pour les mécontents, la Réforme est vue comme la promesse d'un nouvel ordre social. MAIS Philippe II se voit comme le défenseur du monde catholique. Son intolérance religieuse par rapport au protestantisme va déclencher des révoltes.

1567 : des révoltes sont réprimées (la répression est confiée au duc d'Albe) MAIS cette répression est si dure que, dans les provinces du Nord, la révolte devient une insurrection.

1581 : la déchéance du roi est proclamée par les calvinistes et les Provinces Unies sont créées (reconnues par l'Espagne seulement en 1648).

Une scission de fait entre Provinces Unies et Pays-Bas espagnols intervient. Ces derniers sont caractérisés par une composante catholique forte : les protestants y vivant encore abjurent ou s'exilent en Allemagne, Angleterre, Provinces Unies.

XVIIème s. : c'est une période de guerres (surtout entre la France et l'Espagne décadente) : les Pays-Bas espagnols deviennent un champ de bataille.

L'Espagne est vaincue lors de batailles successives et elle doit céder plusieurs régions à la France ; ces pertes dessinent peu à peu le tracé actuel de la frontière franco-belge

1701-1713 : une guerre de succession sévit en Espagne.

1713 : lors du traité d'UTRECHT, nos provinces sont attribuées aux Habsbourg d'Autriche.

Début XVIIIème s. : les Pays-Bas méridionaux correspondent à la Belgique actuelle (sans la principauté de Liège, encore enclave indépendante)

6. Les Pays-Bas autrichiens (1713-1794)

Il y a changement de dynastie MAIS pas changement fondamental de statut politique des provinces belges

Un régime absolutiste moderne est instauré : Joseph II mène une politique caractéristique du despotisme éclairé (limitation des prérogatives de l'Église, enlève l'état civil au clergé, institue le mariage civil). C'est une période relativement paisible et prospère.

1740-1790 : durant ces années, se prépare la révolution industrielle (filature et tissage à Gand, verreries à Charleroi)

Bruxelles devient la capitale des Pays-Bas autrichiens. La ville à minorité francophone connaît durant cette période un phénomène de *francisation*. Le français devient une langue de prestige vectrice des idées nouvelles et de la philosophie des Lumières venue de France (les idées venant de France circulent dans l'élite francophone belge).

1789 : c'est l'année de la RÉVOLUTION BRABANÇONNE en réaction aux volontés réformatrices de Joseph II. Le 14 oct. 1789, l'armée se révolte : l'armée autrichienne se replie sur le Luxembourg.

Janvier 1790 : Les États belgiques unis sont créés par des États généraux réunis à Bruxelles. Parallèlement, à Liège, commence une révolution qui fait fuir ex-prince-évêque

MAIS en 1790, la souveraineté autrichienne est restaurée par l'armée impériale.

7. Période française (1794-1814) : celle-ci aura pour conséquence une FRANCISATION de nos régions.

Suite à des guerres entre la France révolutionnaire et les monarchies coalisées, la France occupera nos régions (ainsi que la principauté de Liège) pendant 20 ans.

1^{er} octobre 1795 : un décret d'annexion de la Belgique est voté à Paris (incluant les ex-Pays-Bas autrichiens et les principautés de Liège et de Stavelot-Malmédy)

1797 : c'est l'année du traité de CAMPOFORMIO par lequel l'annexion est acceptée par l'Autriche

Les régions belges perdent leur autonomie (qu'elles avaient gardé pendant les régimes bourguignon, espagnol, autrichien) ; cela marque la disparition de l'espace belge de la carte de l'Europe. Les Belges deviennent citoyens français. Le français devient la langue exclusive de la vie publique qui progresse encore en Flandre (mais plus de manière spontanée comme avant). La population a de plus en plus le sentiment d'être soumis à un étranger. Ce sentiment de mécontentement est exprimé en premier par l'Église puis par la population

Finalement en 1798, les populations de Flandre et du Luxembourg se soulèvent avec l'appui du clergé MAIS les armées françaises répriment ce mouvement.

1799 : Napoléon Bonaparte arrive au pouvoir : la situation s'apaise.

1806 : Napoléon instaure le blocus européen : il empêche l'accès de l'Europe à l'Angleterre. L'économie belge se développe en raison de la « disparition » de l'économie anglaise.

1814 : alors que le pouvoir impérial s'est affaibli, Napoléon abdique

26 février 1815 : Napoléon fuit sur l'île d'Elbe

mars 1815 : c'est le début de la Campagne des Cent Jours (qui provoque sentiments mitigés dans nos régions)

18 juin 1815 : c'est la fameuse bataille de Waterloo (aujourd'hui en Brabant Wallon) : Napoléon contre Wellington (Angleterre) et Blücher (Prusse). Des Belges sont dans les deux camps ! (davantage de Wallons côté français, davantage de Flamands et de Bruxellois côté alliés)

Napoléon, vaincu, abdique le 20 juin 1815.

8. Période hollandaise (1815-1830)

1814-1815 : l'empire de Napoléon s'écroule ; cela entraîne une remise en cause de la souveraineté française. Les puissances victorieuses de la France s'accordent le droit de statuer sur le sort de l'espace belge sans consultation des populations concernées.

Les Anglais défendent l'idée qu'il faut créer un espace géopolitique solide qui fera barrage à la France expansionniste dans le Nord-Ouest de l'Europe.

1815 : se réunit le congrès de VIENNE qui décident du rattachement des ex-Pays-Bas autrichiens et de la principauté de Liège à la Hollande. Le ROYAUME DES PAYS-BAS RÉUNIS est créé sous Guillaume Ier d'Orange (Grand-duché du Luxembourg sera attribué à Guillaume mais à titre personnel !)

Eupen, Malmédy, Saint-Vith sont rattachés à la Prusse (aujourd'hui, ces villes sont dans la région linguistique germanophone de Belgique)

MAIS, les deux pays étaient profondément différents, du point de vue de la vie quotidienne, de la langue (1,6 million de Wallons francophones, bourgeoisie francisée, Flamands parlant dans leurs dialectes), de la religion (grande majorité catholique alors que les Hollandais sont calvinistes)

En outre Guillaume Ier n'est pas un souverain très talentueux. On dit de lui qu'il est « hésitant, obstiné, irritable, rancunier, susceptible ». Il décide de gouverner en despote éclairé sourd aux aspirations des Belges à une représentation populaire plus équitable.

Deux courants d'opposition se créent : l'un catholique, l'autre libéral ; ils s'allient sous le label de l'« unionisme » pour, au départ, s'opposer à la politique royale et obtenir des réformes libérales et l'instauration d'un régime réellement parlementaire. Guillaume refuse.

Les Belges en ont assez : ce qu'ils ne peuvent obtenir par la négociation, ils l'obtiendront par la révolution.

9. Belgique indépendante

Le 23 septembre 1830, le peuple se soulève durant la représentation de l'opéra *La Muette de Portici*¹ déclenchant une insurrection nationale contre l'occupant hollandais. Après quatre jours, dans la nuit du 26 au 27 septembre, les troupes de Guillaume Ier battent en retraite

¹ Opéra de Daniel-François-Esprit Auber, sur livret des auteurs Scribe et Delvigne. Un des chants exalte le patriotisme des Napolitains contre leurs agresseurs espagnols.